

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 44 (1903), p. 117-126

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1903__44__117_0

© Société de statistique de Paris, 1903, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1903.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 1903.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février. — Nécrologie. — Nomination définitive de trois membres titulaires. — Correspondance. — Présentation des ouvrages : M. le Secrétaire général, MM. Levasseur, Loua, Schelle. — Situation financière de la Société : Rapport, par M. Arthur Fontaine; Bilan, Comptes et Budget, par M. Matrat. — Communication de M. Cheysson sur les retraites ouvrières et le système de la répartition; discussion : MM. Levasseur, Rochetin, Cheysson, Cadoux, Barriol, Fleury.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Schelle. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

MM. les docteurs Vacher et Cherwin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le PRÉSIDENT informe la Société du décès de deux de ses membres : M. le chevalier Scherzer, membre associé depuis 1890, et M. Desjardins, membre titulaire depuis 1892.

M. Scherzer, ministre plénipotentiaire autrichien en retraite, comptait beaucoup de titres scientifiques. Il avait été président de la commission centrale, impériale et royale de statistique et appartenait à l'Institut international de statistique, depuis 1886. Les travaux officiels qu'il avait dirigés étaient nombreux et appréciés. Sa carrière scientifique avait commencé de bonne heure, car il faisait partie de la mission embarquée à bord de la *Novara*, frégate autrichienne dont le voyage autour du monde a fait époque dans le monde scientifique, il y a une quarantaine d'années.

M. LEVASSEUR s'associe aux paroles de M. le Président. Il a particulièrement connu M. Scherzer, qui fut consul général d'Autriche à Gênes et qui a publié d'importants ouvrages relatifs à l'économie politique des pays visités au cours de ses voyages et de ses fonctions.

M. Desjardins, sous-chef au Ministère des finances, avait pendant quelque temps collaboré aux chroniques de notre Journal. Malgré l'état de sa santé, il n'en était pas moins un des assidus de nos séances.

M. le PRÉSIDENT croit être l'interprète des membres de la Société en adressant ses regrets aux familles de nos deux collègues.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL relève dans la correspondance un appel du comité de

patronage de l'expédition arctique française commandée par le D^r J. Charcot auquel sont joints une note sur le plan du travail de voyage et des bulletins de souscription. On sait que cette œuvre d'initiative privée s'appuie sur le concours de l'Académie des sciences et de certains corps savants. Nous apprenons même à l'instant que le Ministre de la Marine se charge d'approvisionner de charbon le navire explorateur.

Il est ensuite donné lecture de la liste des documents parvenus depuis le mois dernier, dont on trouvera plus loin, p. 151, la liste détaillée. On croit devoir citer particulièrement le *Bulletin* n° 17 de l'alliance nationale pour l'accroissement de la population, dans lequel est publié *in extenso* le mémoire du colonel Toutée relatif à la dépopulation de la France. A cette occasion, M. le Secrétaire général tient à signaler à l'attention de la Société la lettre écrite au Rédacteur en chef du *Temps* par M. Levasseur, au sujet dudit mémoire. Notre savant collègue, tout en se défendant de faire dans un journal une étude approfondie de la question, a fait de sa lettre un véritable modèle d'argumentation saine et concise.

M. LEVASSEUR explique que le mémoire du colonel Toutée a donné lieu à l'Académie des sciences morales et politiques à une discussion très étendue, justifiée par l'importance du sujet et par le mérite de l'auteur. Dans sa lettre au directeur du *Temps*, M. Levasseur a résumé la note qu'il avait lue précédemment à l'Académie. Cette note avait été communiquée au préalable au colonel Toutée et au professeur Colin et discutée avec eux.

M. FLECHEY cite encore, parmi les documents parvenus, la deuxième partie du *Livre foncier de Paris*. La première partie de cet ouvrage a déjà été signalée dans ce Journal. Cette deuxième partie paraît devoir égaler la précédente comme intérêt.

M. LOUA dit qu'il a longuement analysé ce document dont un exemplaire lui a été obligeamment adressé. Il se propose de mettre cette analyse à la disposition de la Société.

M. le PRÉSIDENT remercie vivement M. Loua, dont le travail paraîtra dans un prochain numéro.

M. SCHELLE présente ensuite à la Société une brochure publiée par M. Colson, conseiller d'Etat, qui doit servir de *Supplément à la deuxième édition des Transports et tarifs*, ouvrage de premier ordre, et devenu classique, du même auteur, à la fois administrateur, ingénieur et économiste.

La brochure renferme, en quelques pages, la statistique, d'après les publications les plus récentes, des voies de communication et des transports : routes nationales, routes départementales et chemins vicinaux, rues de Paris, navigation intérieure, navigation maritime, chemins de fer et tramways, postes, télégraphes et téléphones. Toutes les indications utiles s'y trouvent, par périodes et avec comparaison de la France avec les autres pays pour le trafic maritime et les chemins de fer. La compétence exceptionnelle de l'auteur donne une valeur toute spéciale à cette excellente publication.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Arthur Fontaine pour la présentation de son rapport sur les comptes de 1902 et le budget de 1903. Les conclusions de ce rapport (suivies des tableaux dressés par M. Matrat, trésorier) sont adoptées à l'unanimité. (Voir Annexe au procès-verbal, p. 120.)

L'ordre du jour appelle la communication de M. Cheysson sur la question des retraites ouvrières et le système de la répartition. On trouvera cette communication *in extenso* dans un prochain numéro. Il nous suffira de relever ici qu'après avoir dit un mot des deux systèmes de capitalisation et de répartition, le premier paraissant ne pas répondre aux impatiences des intéressés, tandis que le second, malgré les lourdes charges qu'il impose, pourrait satisfaire immédiatement ces mêmes intéressés, l'orateur cherche particulièrement à calculer ces lourdes charges, à l'aide de deux populations respectives : celle de 20 à 60 ans qui contribuerait au paiement des retraites et celle de plus de 60 ans qui serait l'objet de ces retraites. Dans le système de capitalisation, le taux d'intérêt est supposé de 3 p. 100. M. Cheysson signale en terminant le concours précieux que lui a prêté dans ses calculs M. Fleury, actuaire, présent à la séance.

M. LEVASSEUR dit que l'heure trop avancée empêchera de discuter comme il conviendrait la très claire et très importante communication de M. Cheysson. Il aurait voulu pouvoir demander à M. Cheysson comment, à son avis, serait perçu le milliard nécessaire pour assurer le paiement des retraites ? Tous les contribuables paieraient-ils la même somme ? ou certaines catégories seulement ? Quelle serait alors la charge de ces catégories ? D'autre part, n'y aurait-il pas des défalcatons à faire sur les participants ? En un mot, le système de retraites sera-t-il une mutualité générale comme a semblé le supposer M. Cheysson, ou un transfert sur certaines têtes de capitaux appartenant à d'autres personnes ?

M. ROCHETIN demande si les femmes sont comprises dans les chiffres indiqués.

M. CHEYSSON dit qu'il est difficile d'établir la répartition demandée par M. Levasseur entre ceux qui paieraient et ceux qui seront dégrévés plus ou moins largement ; on tomberait facilement dans l'arbitraire. Il a simplement voulu montrer que le système de la répartition, rigoureusement appliquée, met en jeu des sommes énormes. Ces calculs englobent toute la population de plus de 20 ans, hommes et femmes.

M. CADOUX se demande dans quelles conditions pourrait s'effectuer la capitalisation des sommes considérables qu'exige un système de retraites aussi large.

M. BARRIOL a cherché à mesurer l'écart relatif de la prime suivant que les retraites seraient basées sur le système de la répartition ou sur le système de la capitalisation. Il a étudié la variation de cet écart rapporté à la prime « Capitalisation » quand le taux d'intérêt varie et quand varie l'âge au premier versement, l'âge de jouissance de la retraite restant d'ailleurs fixé à 60 ans.

Le tableau suivant résume ces calculs :

	1 ^{er} versement effectué à			
	3 ans.	20 ans.	30 ans.	
	Pour 100.			
Taux de capitalisation.	4 p. 100	4,53	2,46	1,67
	3 1/2 p. 100.	3,38	1,94	1,35
	3 1/4 p. 100.	2,91	1,71	1,21
	3 p. 100	2,49	1,49	1,07

Ainsi le rapport $\frac{R-C}{C}$, R et C désignant les deux primes varie de 4,53 p. 100 à 1,07 p. 100 ; de plus, il est très remarquable de constater qu'en modifiant la loi de répartition des vivants, en prenant par exemple les tables de mortalité CR, RF, de Quételet, Ilm, on trouve les mêmes pourcentages à $\frac{1}{10}$ p. 100 près.

D'ailleurs, ces rapports tendent vers zéro, c'est-à-dire que la prime « Répartition » tend vers la prime « Capitalisation » quand le taux d'intérêt diminue ; quand ce dernier est nul les deux primes sont identiques. On prévoyait ce résultat, car la différence entre les deux primes n'est autre chose que l'intérêt de la somme mise en « Réserve » par la méthode de capitalisation, ou plus exactement l'escompte pour un an de cet intérêt.

Si le taux d'intérêt est nul, cet intérêt est nul et les deux primes deviennent égales.

M. FLEURY croit qu'il existe toujours une différence entre les deux primes, même si le taux de capitalisation est nul, car, dans les deux cas, il y a une période transitoire à couvrir. Dans le système de la répartition, la cotisation annuelle est de 86 fr. 50 ; dans le système de la capitalisation, la prime à verser chaque année, en vue d'obtenir la même retraite, augmente à mesure que le taux d'intérêt diminue, mais elle ne peut jamais atteindre 86 fr. 50.

M. BARRIOL fait observer que, dans son raisonnement, M. Fleury suppose implicitement qu'il existera un certain taux d'intérêt pendant la période transitoire à la charge des premières générations

La discussion paraissant épuisée, M. le Président remercie M. Cheysson de cette communication qui a donné lieu à d'intéressants détails et lève la séance à 11 heures.

Le Secrétaire general,
E. FLECHEY.

Le Président,
SCHELLE.

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DU CONSEIL, PAR M. ARTHUR FONTAINE,
VICE-PRÉSIDENT.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom de votre Conseil, les comptes de l'exercice 1902 et le projet de budget pour 1903. Voici quelles sont les particularités de l'exercice écoulé qui méritent de retenir votre attention :

BILAN.

Le chiffre des disponibilités s'élevait, au 1^{er} janvier 1903, à la somme de 1 123 fr. 82 c. Dans ce chiffre figure une somme de 635 fr. 40 c. montant du nouveau compte courant que nous avons ouvert au Comptoir national d'escompte à la suite de l'encaissement du legs Coste.

Notre portefeuille de rentes et valeurs a subi, au cours de l'année 1902, d'assez importantes modifications.

Les titres provenant du legs Coste et comprenant 1 245 fr. de rente 3 p. 100 amortissable et 6 fr. de rente 3 p. 100 perpétuelle représentent un capital de 41 920 fr. 65 c. Ces titres ont été déposés au Comptoir d'escompte, et leurs revenus portés à notre compte courant.

Notre titre de 238 fr. de rente 3 1/2 p. 100 a été converti en un titre de 204 fr. de rente 3 p. 100.

Les 5 bons du Mont-de-Piété provenant de l'emploi provisoire du legs Giffard (1), arrivés à échéance le 26 juin 1902, ont été remboursés par 22 000 fr. de capital et 660 fr. d'intérêt à 3 p. 100 pour une année. On devait prélever sur cette somme les 3 000 fr. prêtés à l'Hôtel des Sociétés savantes et faire un nouvel emploi des 19 000 qui restaient. Mais il a été possible de disposer d'une somme de 21 188 fr. 40 c. qui a été employée à l'acquisition de 20 obligations 3 1/2 p. 100 du Gouvernement de l'Indo-Chine (1898) et 25 obligations 3 p. 100 des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan (1898).

D'après les clauses du nouveau bail courant depuis avril 1902, un prêt de 3 000 fr. a été effectué à l'Hôtel des Sociétés savantes. Ce prêt est remboursable en 10 annuités de 360 fr.

(1) Le Conseil a pensé que le montant du legs Giffard devait rentrer à l'avenir dans le capital libre, parce qu'il n'est que l'attribution à la Société, sans affectation spéciale, d'une somme prélevée sur les legs fait à l'État, à titre général, par M. Giffard Réunion a donc été faite dans ce sens en 1902.

RECETTES BUDGÉTAIRES DE 1902.

La subvention du Ministère de l'agriculture, qui était précédemment de 1 200 fr. et qui était inscrite pour ce chiffre au budget des recettes de notre Société pour l'exercice 1902, a été réduite à 960 fr. par suite de la diminution de $\frac{1}{5}$ apportée au crédit budgétaire du Ministère. Il reste à toucher, pour 1902, 1 500 fr. de subvention du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine (1).

La somme de cotisations reçues en 1902 s'élève à 3 999 fr. savoir : 3 834 fr. applicables à l'exercice 1902 et 165 fr. applicables à l'exercice 1903.

Les revenus du portefeuille, prévus pour 2 150 fr., se sont élevés exceptionnellement cette année à 2 610 fr. Cette heureuse surprise ne se renouvellera pas ; car elle provient de ce que les obligations de l'Indo-Chine et du Yunnan ont détaché des coupons alors que les bons du Mont-de-Piété, qu'elles ont remplacés, avaient déjà produit 660 fr. d'intérêts échus la même année.

Les abonnements et ventes ont produit 1 313 fr. 25 c. au lieu de 1 250 prévus. Le total des recettes a atteint 10 952 fr. 87 c. contre une prévision de 11 140 fr.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE 1902.

Les dépenses de l'exercice 1902 se sont élevées à 10 362 fr. 09 c. contre une prévision de 11 126 fr. Cette différence en moins provient de quelques économies sur les frais d'administration et sur les dépenses occasionnées par le journal, ainsi que de la diminution du loyer prévu pour 1 000 fr. et qui ne s'est élevé qu'à 875 fr. Le nouveau bail, appliqué pour trois trimestres seulement de l'exercice, comporte un loyer annuel de 1 000 fr. ; pour le premier trimestre l'ancien bail, de 500 fr., était encore en cours.

En résumé, des économies réalisées sur certaines dépenses et la ressource imprévue ci-dessus visée ont permis à l'exercice 1902 de se solder par un excédent de recettes de 590 fr. 78 c.

BUDGET DE 1903.

Les recettes, prévues pour 11 140 fr. au budget de 1902, sont prévues pour 12 337 fr. à celui de 1903. Cette différence de 1 197 fr. provient presque uniquement des revenus du legs Coste inscrits pour la première fois à notre budget.

Les dépenses, dans lesquelles figurent à titre de réserve les revenus du legs Coste, s'élèvent à 12 297 fr.

Le budget présente donc un excédent de recettes de 40 fr.

Mais il y a lieu d'observer que la subvention du Ministère de l'agriculture figure toujours aux recettes pour la somme de 1 200 fr. touchée effectivement jusqu'en 1901, mais réduite à 960 fr. en 1902. Nous avons certes la conviction que cette réduction est tout à fait accidentelle ; mais nous n'en devons pas moins envisager l'hypothèse où nous aurions à la supporter encore en 1903. Le budget se trouverait alors en déficit de 200 fr. en raison de l'impossibilité de distraire de leur objet les ressources ayant une affectation spéciale. Si, au cours de l'exercice 1903, les subventions encaissées ne remontent pas à leur taux normal, il faudra envisager sérieusement la nécessité soit d'une propagande active pour accroître le nombre des membres de la Société, soit une légère diminution des dépenses.

Cette observation ne me paraît d'ailleurs pas de nature à m'empêcher de vous proposer de vouloir bien approuver :

- 1° Les comptes de 1902 ;
- 2° Le projet de budget de 1903.

(1) Le Ministère de l'instruction publique a continué sa subvention de 300 fr. sous forme d'abonnements au Journal. Mais le Ministère de l'intérieur a cessé depuis deux ans sa contribution de cette nature (108 fr.) et le Ministère des travaux publics est toujours porté pour mémoire pour celle qu'on attend de lui.

En terminant, je vous proposerai également d'adresser nos remerciements à M. le Trésorier.

Le Rapporteur,
Arthur FONTAINE.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1902

ACTIF

En caisse	474 ^f 65	} 1 123 ^f 82
Au Crédit foncier de France	13 77	
Au Comptoir national d'escompte	635 40	
Rentes et valeurs (prix d'achat) :		
Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 p. 100		997 60
Legs Coste : 1 245 fr. de rente 3 p. 100 amortissable	41 716 20	} 41 920 65
6 fr. de rente perpétuelle 3 p. 100	204 45	
204 fr. de rente 3 p. 100 (conversion de 238 fr. de rente 3 1/2 p. 100 en 3 p. 100)	7 163 "	} 64 358 63
70 obligations foncières 3 p. 100 1883	29 609 15	
4 obligations communales 3 p. 100 1892	2 014 65	
1/4 obligation Ville de Paris 2 p. 100 1898 (n° 557,760, 2 ^e coupure)	111 03	
3 obligations chemin de fer du Sud de la France 3 p. 100	1 400 85	
6 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100 1898	2 870 55	
20 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100 1898	10 168 60	
25 obligations des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 p. 100	11 020 80	
Bibliothèque, valeur des livres (memoire)		" "
49 collections du journal en magasin (memoire)		" "
Annuités à recevoir de 1903 à 1906 pour rachats de cotisations		300 "
Trimestrialités à verser par l'Hôtel des sociétés savantes : de 1903 à 1907 pour cession de deux corps de bibliothèques et de 1903 à 1912 pour remboursement d'un prêt de 3000 fr. relatif à l'installation de la bibliothèque de la Société de statistique		1 180 "
TOTAL DE L'ACTIF		112 880^f 70

PASSIF

Avec affectation spéciale :

Legs Bourdin	997 ^f 60	} 71 795 ^f 91
Legs Coste	41 920 65	
Réserve : cotisations rachetées (1) :	28 877 66	

Sans affectation spéciale :

Capital libre, dont 22000 fr. provenant de l'attribution à la Société de Statistique, sans affectation spéciale, sur le legs fait à l'Etat par M. Giffard (sur cette somme de 39697 fr. 39, celle de 35480 fr. 97 est représentée par des titres formant le solde des 107276 fr. 88 existant au total en rentes et valeurs)		39 697 39
2 cotisations en cours de rachat		600 "
Réserves : Provision médaille Bourdin	72 "	} 787 40
— pour reliures	80 "	
— Compte courant du legs Coste au Comptoir national d'escompte	635 40	

TOTAL DU PASSIF 112 880^f 70

(1) Cette réserve s'est accrue en 1902 par le rachat définitif de 3 membres — et réduite par suite du décès de 2 membres perpétuels.

COMPTES DE 1902

RECETTES

Fonds au 1^{er} janvier 1902 :

En caisse.	94 ^f »	} 2 087 ^f 04
Au Crédit foncier	1 993 04	

a) Recettes effectuées pendant l'année pour le service courant.

1° Au titre des exercices antérieurs.

Subventions de 1901 :

Ville de Paris (2 ^e partie de la subvention de 1901).	500 »	} 1 000 »
Conseil général de la Seine.	500 »	

2° Au titre de l'exercice courant.

Cotisations : Membres titulaires.	3 450 »	} 3 834 »	} 9 787 87
— Membres correspondants.	384 »		
Intérêts sur titres du portefeuille et sur fonds au Crédit foncier (1)		2 610 22	
Subventions de 1902 (2) :			
Ministère de l'Agriculture.	960 »	} 1 260 »	
Ministère de l'Instruction publique	300 »		
Journal · Abonnements.	1 187 »	} 1 313 25	
— Vente de numéros.	126 25		
Divers :			
— 5 Annuités de rachats de cotisations.		300 »	
— 4 trimestrialités de 1902 pour cession de corps de bibliothèques.	200 »	} 470 »	
— 3 trimestrialités de 1902 sur le prêt à l'Hôtel des Sociétés savantes	270 »		
— Remboursement de 4 timbres-quittances		» 40	

3° Recettes d'avance.

Cotisations de 1903 encaissées d'avance (6 de 25 fr. et 1 de 15 fr.).	165 »
Recettes effectuées en 1901.	<u>10 952^f 87</u>

b) Recettes spéciales.

Remboursement des 5 bons du Mont-de-Piété échus	22 000 ^f »	} 64 560 ^f 90
Legs Coste : Montant net placé en valeurs comme il est dit ci-contre.	41 920 65	
Au Comptoir d'escompte en compte courant (espèces versées 14 fr. 10 et 626 fr. 15 pour intérêts des valeurs en 1902)	640 25	
TOTAL GÉNÉRAL de l'encaisse et des recettes.		<u><u>77 600^f 81</u></u>

(1) Y compris une bonification de 93 fr. 50 provenant de la conversion de 238 fr. de rente 3 1/2 p. 100, en 204 fr. de rente 3 p. 100.

(2) La subvention du ministère de l'Agriculture a été réduite de 1/5 soit de 1 200 fr. à 960 fr.) par suite de réduction budgétaire — Celles de la ville de Paris et du Conseil général de la Seine pour 1902 n'ont pas été ordonnancées en 1902. — Le Ministère de l'Intérieur et celui des Travaux publics n'ont donné aucune subvention en 1902.

COMPTES DE 1902

DÉPENSES

a) Paiements effectués pendant l'année pour le service courant.

1° Au titre des exercices antérieurs.

Néant.

2° Au titre de l'exercice courant.

Administration :

Secrétaire général.	1 200 ^f »	}	1 800 ^f »	}	2 776 ^f »		
Trésorier.	600 »						
Fournitures de bureau.	107 60	}	870 55				
Frais de convocations	364 90						
— de correspondance et divers.	378 05	}	125 45				
Frais de recouvrement.							
Journal : Impression.	3 971 30	}	4 426 44			}	5 799 54
— Frais d'envoi.	455 14						
— Rédaction en 1902		1 283 »					
— Graphiques et cartogrammes		90 10	}			246 50	
Annuaire : Impression		196 85					
— Expédition		49 65					
Déménagement de la bibliothèque :							
Allocation au bibliothécaire.		250 »	}	520 85			
Frais de transport et de reclassement		220 85					
Gratification à l'aide-bibliothécaire		50 »					
Loyer : Loyer pour 1902				875 40			
Divers : Envoi d'un document.				143 80			
Dépenses réglées en 1902				<u>10 362^f 09</u>			

b) Placements et débours.

Remploi de partie des fonds provenant du remboursement des bons du Mont-de-piété :

20 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100	10 168 ^f 60	}	21 188 ^f 40	}	66 144 ^f 90
25 obligations du chemin de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 p. 100	11 020 80				
Prêt à l'hôtel des Sociétés savantes pour l'installation de la bibliothèque de la Société de Statistique		3 000 »			
Placement du legs Coste en 1 245 fr. de rente, 3 p. 100 amortissable, et 6 fr. de rente, 3 p. 100 perpétuelle.		41 920 65			
Comptoir national d'escompte : frais du compte courant sur les valeurs et intérêts du legs Coste		4 85			

Solde au 31 décembre 1902 pour balance :

En caisse.	474 ^f 65	}	1 123 ^f 82
Au Crédit foncier	13 77		
Au Comptoir national d'escompte	635 40		
TOTAL GÉNÉRAL égal.			<u>77 600^f 81</u>

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1903

RECETTES	DÉPENSES
Cotisations. 4 000 f »	Administration :
Journal : abonnements et ventes . 1 250 »	Secrétaire et trésor ^r 1 800 f » } 2 830 f »
Revenus des titres du portefeuille 2 120 »	Frais de bureau 880 » }
Subventions :	— de recouvr ^t 150 » }
Ville de Paris 1 000 »)	Journal :
Ministère de l'Agric ^{re} 1 200 »)	Impression et envoi. 4 500 »)
— de l'Instruct.)	Rédaction 1 350 ») 6 100 »
publique 300 »)	Graphiques et carto-
— des Trav.pub. Mémoire) 3 000 »	grammes. 250 » }
Conseil général de la Seine 500 »)	Annuaire :
Divers :	Impression. 200 » } 250 »
Annuités en 1903 p ^r rachats de cotisations en cours . . 120 »)	Envoi. 50 » }
Trimestrialités pour cession de corps de bibliothèques . . 200 »)	Loyer :
Annuités pour intérêts et amortissement de l'avance de 3 000 fr. faite à l'hôtel des Sociétés savantes pour installer la bibliothèque de la Société de Statistique . . 360 »)	Salles des réunions. 340 ») 1 000 »
Rev. du legs Bourdin. 36 »)	Vitrines des archives. 160 »)
— Coste . . 1 251 » } 1 287 »	Bibliothèque. 500 » }
TOTAL des recettes prévues. <u>12 337 f »</u>	Livres :
	Reliures. 100 ») 150 »
	Catalogue et frais divers. 50 » }
	Divers :
	Réserve des annuités et trimestrialités 680 »
	Réserve des revenus du legs Bourdin pour sa médaille . 36 ») 1 287 »
	Et du legs Coste . . 1 251 » }
	TOTAL des charges prévues . <u>12 297 f »</u>

Le Trésorier,
Paul MATRAT.

RELEVÉ COMPARATIF DE DIVERS CHAPITRES

(Années 1898 à 1902).

DÉSIGNATIONS.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.
Ressources { prévues	10 510,08	9 870,30	10 977,20	11 041,36	11 140 »
{ réalisées	10 328,72	11 523,31	11 814,71	11 750,33	10 952,87 ¹
Dépenses { prévues	9 889,68	9 851,40	12 116,40	10 906,40	11 126 »
{ réalisées	9 189,21	9 289,31	11 518,81	11 356,15	10 362,09
Recettes exceptionnelles	»	»	»	22 000 » ²	41 920,65 ³
				»	640,25 ⁴
<i>Comparaison de divers chapitres :</i>					
Cotisations encaissées	4 474 »	4 432 »	4 384 »	4 036 »	3 999 »
Abonnements et vente du journal	1 388,75	1 552,25	1 502 »	1 426,75	1 318,25
Revenus des valeurs	1 404,59	1 475,14	1 503,67	2 169,58	2 610,22 ⁵
Subventions	2 500 »	2 500 »	2 700 »	3 200 » ⁶	2 260 » ⁷
Reçu pour rachat de cotisations	561,38	1 120 »	580 »	668 »	300 »
Reçu pour annuités de l'Hôtel des Sociétés savantes	200 »	150 »	200,40	250 »	470 »
Administration, assemblées, recouvrement, etc.	2 109,27	2 530,82	2 598,09	2 696,23	2 676 »
Loyer	520,40	520,40	520,40	500,40	975,40
Bibliothèque	358,70	270 »	270 »	270 »	520,85 ⁸
Journal et annuaire (impression et rédaction, etc.)	5 598,59	5 732,09	5 441,63	7 558,47 ⁹	6 046 »
Dépenses diverses	606,25 ¹⁰	276 »	44 »	536,05	143,80
<i>Situation :</i>					
Valeurs en portefeuille	41 296,28	41 166,83	44 166,83	66 166,83 ¹¹	107 376,88 ¹²
Annuités à recevoir de divers	2 643 »	3 320 »	3 338 »	1 470 »	4 480 »
En caisse et dépôts	2 530,43	2 492,85	2 963,40	2 087,04	1 123,84
TOTALS	46 469,71	49 979,68	50 468,23	69 723,87	112 780,72
<i>Personnel :</i>					
Membres {	<i>(perpétuels</i>				
	<i>titulaires / non rachetés</i>				
	<i>correspondants</i>				
	<i>associés</i>				
	127	127	128	125	122
	178	175	166	165	151
	41	40	38	42	37
	74	73	72	70	73
TOTALS	420	415	404	402	383
<p>1. La subvention du Ministère de l'agriculture n'a été que de 960 fr. au lieu de 1 200 fr.</p> <p>2. Attribution à la Société sur le legs fait à l'État par M. Giffard. } compris dans les placements définitifs sur- 3 et 4. Legs Coste net et intérêts de ce legs } vants :</p> <p>21 188 fr. 40 en obligations; 41 920 fr. 65 en rente 3 p. 100; 3 000 fr. prêt à l'Hôtel des Sociétés savantes pour installation de Bibliothèque; 640 fr 25 déposés au Comptoir d'escompte.</p> <p>5. Les intérêts d'un semestre de partie des valeurs ci-dessus placées définitivement se sont cumulés avec ceux d'un placement provisoire en bons du Mont-de-Piété.</p> <p>6. Dont 1 200 fr. de subvention de 1901 de la Ville de Paris et du Conseil général de la Seine, encaissés en 1902, mais 1 000 fr. non reçus au titre de 1901.</p> <p>7. Dont 1 000 fr. de 1901 encaissés en 1902, mais 1 500 fr. non reçus au titre de 1902, et réduction à 960 fr. de la subvention de 1 200 fr. du Ministère de l'agriculture.</p> <p>8. Déménagement de la Bibliothèque.</p> <p>9. Dont 1 448 fr. 25 pour la table générale du Journal de 1860 à 1900.</p> <p>10. 580 fr. de provision pour l'Exposition.</p> <p>11. Y compris l'attribution à la Société sur le legs Giffard.</p> <p>12. Y compris le legs Coste.</p>					

Le Trésorier, Paul MATRAT.